



Collège Notre Dame de Nazareth

Beyrouth-B.P. 165108

Tél. (01) 327150 – (01) 200970

Fax. (01) 200971

مدرسة سيدة الناصرة

بيروت - ص.ب. ١٦٥١٠٨

تلفون: ٢٠٠٩٧٠ (٠١) - ٣٢٧١٥٠ (٠١)

فاكس: ٢٠٠٩٧١ (٠١)

Circ225/RCC/56

Beyrouth, 11 mars 2019

Avenants au Règlement
Absences lors des contrôles ou examens.

Chers Parents,

La Direction du Collège Notre Dame de Nazareth vous rappelle l'importance du règlement intérieur et de son application. Vous trouvez ce règlement, soit posté sur le site soit dans le cahier de correspondance (CC)

Tout document posté sur le site, ratifié par la Direction et qui règle la vie des élèves, doit être considéré comme un avenant au règlement.

Les **NOTES** : (Absences lors des contrôles, pages 31-32 du CC)

Vu que les notes des contrôles et des différentes récitations au collège (complémentaire) comptent pour 40% de la note finale, toute absence de votre enfant lors d'un contrôle **nécessite** un rapport médical transmis au PE (Personnel d'encadrement) à son retour, sinon cette absence entraîne automatiquement un « zéro ».

Le responsable du cycle a le droit de décider d'un contrôle de rattrapage, ou non, et le cas échéant, de la date de ce passage qu'il soit à l'oral ou à l'écrit.

N.B : Le **cahier de correspondance** : Chaque élève doit obligatoirement être muni de son carnet de correspondance et ce **chaque jour**, nous ne tolérons pas de feuilles volantes.





Collège Notre Dame de Nazareth

Beyrouth-B.P. 165108

Tél. (01) 327150 – (01) 200970

Fax. (01) 200971

مدرسة سيدة الناصرة

بيروت - ص.ب. ١٦٥١٠٨

تلفون (٠١) ٣٢٧١٥٠ - (٠١) ٢٠٠٩٧٠

فاكس (٠١) ٢٠٠٩٧١

Circ226/CE/28

Beyrouth, 11 mars 2019

Avenants au Règlement
Absences lors des contrôles ou examens.

Chers Parents,

La Direction du Collège Notre Dame de Nazareth vous rappelle l'importance du règlement intérieur et de son application. Vous trouvez ce règlement, soit posté sur le site soit dans le cahier de correspondance (CC)

Tout document posté sur le site, ratifié par la Direction et qui règle la vie des élèves, doit être considéré comme un avenant au règlement.

Les **NOTES** : (Absences lors des contrôles, pages 31-32 du CC)

Vu que les notes des contrôles composent la note finale qui est envoyée au ministère de l'éducation nationale, toute absence de votre enfant lors d'un contrôle **nécessite** un rapport médical transmis au PE (Personnel d'encadrement) à son retour, sinon cette absence entraîne automatiquement un « zéro ».

Le Collège a le droit de décider d'un contrôle de rattrapage, ou non, et le cas échéant, de la date de ce passage qu'il soit à l'oral ou à l'écrit.

N.B : Le **cahier de correspondance** : Chaque élève doit obligatoirement être muni de son carnet de correspondance et ce **chaque jour**, nous ne tolérons pas de feuilles volantes.

La Direction





Collège Notre Dame de Nazareth

Beyrouth-B.P. 165108

Tél. (01) 327150 – (01) 200970

Fax. (01) 200971

مدرسة سيدة الناصرة

بيروت - ص.ب. ١٦٥١٠٨

تلفون ٢٠٠٩٧٠ (٠١) - ٣٢٧١٥٠ (٠١)

فاكس ٢٠٠٩٧١ (٠١)

Circ227/RCS/55

Beyrouth, 11 mars 2019

Avenants au Règlement
Absences lors des contrôles ou examens.

Chers Parents,

La Direction du Collège Notre Dame de Nazareth vous rappelle l'importance du règlement intérieur et de son application. Vous trouvez ce règlement, soit posté sur le site soit dans le cahier de correspondance (CC)

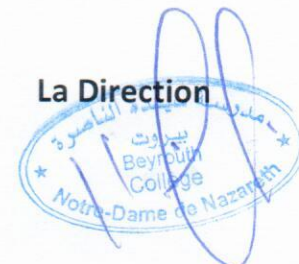
Tout document posté sur le site, ratifié par la Direction et qui règle la vie des élèves, doit être considéré comme un avenant au règlement.

Les **NOTES** : (Absences lors des contrôles, pages 31-32 du CC)

Vu que les notes des contrôles au cycle secondaire comptent pour 40% de la note finale et même parfois pour 100% comme c'est le cas de la 2^{ème} série de cette année scolaire 2018-2019, toute absence de votre enfant lors d'un contrôle nécessite un rapport médical transmis au PE (Personnel d'encadrement) à son retour sinon cette absence entraîne automatiquement un « zéro ».

Le Collège a le droit de décider d'un contrôle de rattrapage, ou non, et le cas échéant, de la date de ce passage qu'il soit à l'oral ou à l'écrit.

N.B : Le **cahier de correspondance** : Chaque élève doit obligatoirement être muni de son carnet de correspondance et ce chaque jour, nous ne tolérons pas de feuilles volantes.





Collège Notre Dame de Nazareth
Beyrouth-B.P. 165108
Tél. (01) 327150 – (01) 200970
Fax. (01) 200971

مدرسة سيدة الناصرة

بيروت - ص.ب ١٦٥١٠٨
تلفون ٢٠٠٩٧٠ (٠١) - ٣٢٧١٥٠ (٠١)
فاكس ٢٠٠٩٧١ (٠١)

Circ229/RCPS/18
Beyrouth, 11 mars 2019

Avenants au Règlement Absences et régularité

Chers Parents,

La Direction du Collège Notre Dame de Nazareth vous rappelle l'importance du règlement intérieur et de son application. Vous trouvez ce règlement, soit posté sur le site soit dans le cahier de correspondance (CC)

Tout document posté sur le site, ratifié par la Direction et qui règle la vie des élèves, doit être considéré comme un avenant au règlement.

Les **absences** : les absences répétitives, portent préjudice à la régularité de l'apprentissage et à l'adaptation de votre enfant au rythme scolaire. Dans certains cas, l'absentéisme pourrait être un élément qui pèsent dans la réflexion et la décision quant au maintien de l'enfant au Collège pour le reste de sa scolarité.

N.B : Le **cahier de correspondance** : Chaque élève doit obligatoirement être muni de son carnet de correspondance et ce chaque jour, nous ne tolérons pas de feuilles volantes.

La Direction

